

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

22

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants :

23

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 JANVIER 2022 à 13H00**Date de la convocation :** 11 janvier 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 janvier 2022 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Ludovic COMBE (départ à 14h30), Pierre ROZE (départ à 14h), Rachel BOURNIER (départ à 15h30), Sophie DELAIGUE, Philippe BLANCHOZ, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Christiane SAMSON (départ à 15h20), Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Claude GOUILLON-CHENOT, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean-Éric GARRET, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Caroline GUELON, Serge THEALLIER.

Membres ayant donné pouvoir :

Christiane SAMSON (départ à 15h20) à Philippe CAYRE

Membres du Bureau excusés :

Hélène BOUDON, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Didier CORNET, Serge FAYET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**GR[®]89 CHEMIN DE MONTAIGNE
APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL
ET DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU LEADER**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu la délibération n° 20181108-16 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne du 8 novembre 2018, relative à l'approbation de la convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Puy-de-Dôme pour la poursuite du linéaire du GR89[®] Chemin de Montaigne entre la Place du Pirou à Thiers et La Dore au niveau du pont qui l'enjambe à Pont-de-Dore, limite administrative de la Commune de THIERS ;

Vu la délibération n° 20190912-27 approuvant le plan de financement prévisionnel du projet, comprenant la construction d'une passerelle piétonne et mode doux sur la Durolle, et la demande de subvention auprès de la Région.

Le rapporteur explique que le projet a évolué. Les entreprises qui réalisent les travaux sont aujourd'hui connues, ce qui permet de proposer un plan de financement au plus proche de la réalité.

De plus, un financement dans le cadre du programme LEADER du Parc Livradois-Forez peut-être sollicité. Ainsi, le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

DÉPENSES EN € HT		RECETTES EN € HT	
FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER DE JALONNEMENT GR89		CONTRAT REGION/PNRLF	52 000 €
Pupitre d'interprétation et mâts directionnels	953 €		
Livraison et pose	1 000 €		
TOTAL	1 953 €		
FRAIS D'ETUDES ET DE MAITRISE D'ŒUVRE		EUROPE / LEADER	40 800 €
MOE archi/infra	2 500 €		
Relevé topographique	2 200 €		
Etude de sol	3 347 €	AUTOFINANCEMENT CCTDM	24 700 €
Bureau de contrôle structure	1 500 €		
Coordonnateur SPS	2 000 €		
TOTAL	11 547 €		
TRAVAUX D'AMENAGEMENT (passerelle et accès)		Fédération Française de Randonnée Pédestre	6 000 €
Terrassement Gros œuvre Voierie	75 000 €		
Charpente métallique et ouvrage bois	35 000 €		
TOTAL	110 000 €		
MONTANT TOTAL	123 500 €	MONTANT TOTAL	123 500 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement prévisionnel proposé et le dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre du programme LEADER du Parc Livradois-Forez ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres présents : 22

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

